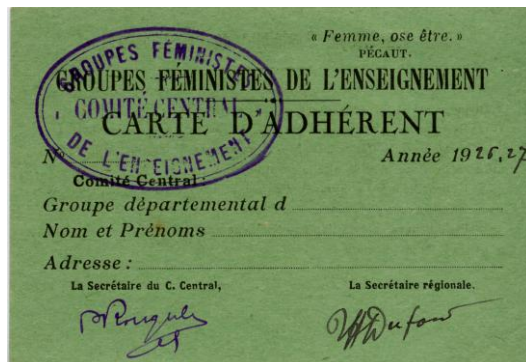


FEMINISME ET SYNDICALISME

LES ARCHIVES D'YVONNE DUFOUR

ET DU GROUPE FEMINISTE DE L'ENSEIGNEMENT LAIQUE
DE MAINE-ET-LOIRE (1923-1933)

Par Frédéric Dabouis



Avertissement

Cet article a été publié - dans une version légèrement différente - aux pages 82 à 96 du bulletin n° 9 (décembre 2005) de l'Association **Archives du Féminisme**, fondée le 24 juin 2000 à l'initiative de Christine Bard, professeure à l'Université d'Angers. L'association a pour but de sauvegarder la mémoire et les archives du mouvement féministe. Outre le bulletin, elle publie des ouvrages dans la collection du même nom aux Presses Universitaires de Rennes.

Pour plus de renseignements, voir le site www.archivesdufeminisme.fr .

Les archives d'Yvonne Dufour et du Groupe Féministe de l'Enseignement laïque de Maine-et-Loire (1923-1933)

Des archives miraculées

Avant de présenter les groupes féministes et la personnalité d'Yvonne Dufour, je dois rendre hommage à l'historien angevin Jacques Bouvet ¹, sans qui ces 4 cartons d'archives n'existeraient sans doute plus. C'est lui en effet qui m'a signalé leur existence sur le bitume du marché aux puces d'Angers, au milieu d'un bric-à-brac, un jour d'été où j'étais au fin fond de la Drôme, et qui les a sauvegardées à ma demande ² – pour quelques 350 francs - d'une plus que probable destruction. Un grand merci également à Anne-Marie Sohn qui a eu la gentillesse de nous faire parvenir sa thèse malheureusement non publiée sur *Féminisme et syndicalisme*, ainsi qu'à Xavier Gayoux qui a retranscrit scrupuleusement les pages du « cahier roulant » de 1924 sur l'Education sexuelle.

Apparitions du féminisme en Maine-et-Loire avant 1914

Le mouvement féministe existait déjà en Maine-et-Loire avant la Première Guerre mondiale. En témoigne la candidature d'Auguste Clément Billot, 34 ans, horticulteur et mari de l'institutrice de Soulaire-et-Bourg, aux élections législatives du 26 avril 1914 dans la 1^{ère} circonscription d'Angers, au nom de l'**UFSF (Union Française pour le Suffrage des Femmes)**, un des principaux mouvements féministes « bourgeois » et de la Ligue des Electeurs pour le suffrage des femmes (animée par Ferdinand Buisson).

Selon une note préfectorale, A. Billot, qui se présente comme « membre du groupe angevin de l'UFSF » « n'expose dans son programme que des revendications féministes ». Les affiches qu'il fait placarder à Angers dénoncent l'inégalité des traitements des femmes fonctionnaires par rapport à ceux des hommes et réclament la reconnaissance « des droits légitimes de l'épouse et de la mère », c'est-à-dire la remise en cause du Code civil napoléonien. Autres arguments, la lutte contre « l'alcoolisme, la prostitution et le jeu », qui serait alors menée plus « sérieusement » si les femmes votaient.

De fait, si, comme le souhaitait A. Billot, la proposition de loi des députés Dussaussoy et Buisson, déposée dès 1906, avait été adoptée par le Parlement, les femmes n'auraient voté qu'aux scrutins municipaux. Malgré cette modération, A. Billot n'a obtenu qu'une seule voix (0,004 % des suffrages exprimés). On peut raisonnablement penser qu'il n'avait pas fait imprimer de bulletins de vote.

Cela dit, il est probable aussi que des électeurs favorables au suffrage des femmes ont voté pour le candidat du Parti socialiste unifié (SFIO) de la circonscription, Louis Marsais : en effet, depuis les années 1880, la revendication de l'égalité complète des droits civiques

¹ Auteur entre autres d'une thèse sur l'entreprise Bessonneau d'Angers (Université de Rennes II, 1996, 1063 pages), dont une version condensée a été publiée en 2002 par la Société des Etudes Angevines (251 pages).

² Enseignant l'histoire dans un collège public près d'Angers, j'ai fait ponctuellement des recherches sur le mouvement ouvrier angevin depuis une vingtaine d'années.

(incluant donc le droit de vote à toutes les élections et non pas seulement aux élections municipales) et des salaires figurait dans tous les programmes socialistes³. Cependant, il faut bien reconnaître qu'elle n'apparaît pas dans la profession de foi de Marsais, ce qui justifie donc la candidature féministe. D'autre part, dans un département où la vie politique reste polarisée par l'opposition entre républicains et royalistes, il y a peu de place pour les idées progressistes, socialistes et féministes : Louis Marsais n'obtient que 4,73 % des suffrages exprimés.

On sait d'autre part qu'à l'époque, l'UFSF devait une grande partie de son implantation en province à un important réseau d'institutrices⁴.

Les origines des Groupes féministes de l'Enseignement

C'est dans ce contexte qu'en avril 1911, au Congrès de Marseille de la **FNSI (Fédération Nationale des Syndicats d'Instituteurs)**, affiliée depuis 1907 à la CGT), le féminisme a fait son entrée officielle dans les syndicats d'institutrices et d'instituteurs publics (alors en lutte difficile pour leur reconnaissance par l'Etat). C'est en effet à ce congrès qu'est votée l'organisation des **Comités d'action féministe**, structure chargée de contrecarrer chez les institutrices l'influence de la Fédération Féministe Primaire adhérente du **CNF (Conseil National des Femmes)** : selon les militantes de la FNSI, le CNF, qualifié d'organisation « capitaliste », viserait à rompre la solidarité de classe entre travailleurs et travailleuses au profit d'une solidarité de sexe entre bourgeoises et salariées. A l'appui de cette thèse, l'oratrice, Marie Vidal, de Marseille, avance que le Conseil National des Femmes « est subventionné par les Rothschild, les Mallet, les Péreire et autres rois de la Finance »⁵. Marie Guillot, future dirigeante de la Fédération unitaire de l'Enseignement après la guerre, a assisté à ce congrès.

L'épreuve de la guerre

La Première Guerre mondiale va confirmer le clivage entre les deux tendances du féminisme : alors que l'UFSF soutient l'Union sacrée et l'effort de guerre du gouvernement, les féministes syndicalistes révolutionnaires récusent la boucherie et sont à l'origine du mouvement pacifiste. L'institutrice Hélène Brion, secrétaire fédérale de la FNSI, passe même en Conseil de guerre en mars 1918 pour avoir contribué à la diffusion de brochures pacifistes (elle sera condamnée à trois ans de prison avec sursis)⁶.

La guerre entraîne aussi l'éclatement de la CGT : en effet, la majorité, avec Léon Jouhaux, secrétaire général depuis 1909, a elle aussi accepté l'Union sacrée en 1914. Or, après le Congrès de Tours du Parti socialiste (décembre 1920) qui enregistre une majorité écrasante en faveur des anciens pacifistes favorables à la révolution russe, l'équipe Jouhaux, pour éviter de se trouver en difficulté au congrès suivant, prend les devants et commence à exclure ses minoritaires. Ce processus a mené à la formation de la **CGTU (Confédération Générale du Travail Unitaire)**, qui a rassemblé les courants syndicaliste-révolutionnaire, communiste et libertaire de la CGT à partir de janvier 1922. Bien évidemment, la petite FNSI, dirigée dès l'origine par des militants socialistes d'extrême-gauche et syndicalistes

³ Claude Willard, *Les guesdistes*, Editions Sociales, Paris, 1965, page 361.

⁴ Christine Bard, *Les filles de Marianne*, Fayard, Paris, 1995, page 32.

⁵ F. Bernard, L. Bouët, M. Dommanget, G. Serret, *Le syndicalisme dans l'Enseignement, Histoire de la Fédération de l'Enseignement des origines à l'unification de 1935, tome I*, Documents de l'IEP de Grenoble, polycopié, slnd, page 173.

⁶ F. Bernard, L. Bouët, M. Dommanget, G. Serret, *Le syndicalisme dans l'Enseignement, Histoire de la Fédération de l'Enseignement des origines à l'unification de 1935, tome II*, Documents de l'IEP de Grenoble, polycopié, slnd, pages 69 à 71.

révolutionnaires, s'est affiliée à la CGTU, devenant désormais la **FUE (Fédération Unitaire de l'Enseignement)**.

La relance de l'action féministe

Avant même la scission, dès 1919, la Fédération des Syndicats d'Instituteurs avait décidé de relancer l'action féministe, à l'initiative de Marie Guillot. C'est cependant au Congrès de Bordeaux de la FNSI, en 1920, que furent créés officiellement les **Groupes féministes de l'Enseignement laïque** (GFEL). Ils furent conçus dès l'origine comme des « commissions spécialisées » du syndicat et animés dès 1921 par un Comité central élu - comme le bureau Fédéral de la FUE - pour deux ans et tenant un congrès annuel la veille du congrès fédéral. En effet, l'égalité de traitement avec les instituteurs ayant été obtenue en 1919, la Fédération Féministe Universitaire (FFU) était devenue plus discrète, avant d'être ranimée plus tard par des membres du **Syndicat National** (SN) des Instituteurs, issu des anciennes Amicales et affilié, lui, à la CGT réformatrice toujours dirigée par Jouhaux. Par la suite, la FFU et les GFEL, se sont donc trouvés en situation de concurrence et ont eu du mal à développer des actions communes.

En tous les cas, les groupes féministes (GF) de la FUE ont alors élaboré un programme de revendications non seulement politiques, mais aussi sociales, « corporatives » et pédagogiques :

- sur le plan corporatif et pédagogique : « amélioration de la situation des maternelles, réversibilité de la retraite de la femme sur la tête du mari et des enfants mineurs, prolongation des congés de couches en congés d'allaitement, égalité de salaires étendue à toutes les catégories de l'Enseignement, accessibilité des femmes à toutes les écoles et à toutes les carrières, co-éducation... »⁷.

- sur le plan politique et social : « réforme du Code civil, droit de vote, amélioration du sort de toutes les travailleuses par l'application généralisée de la formule « à travail égal, salaire égal », opposition au travail à domicile, maternité « fonction sociale », lutte contre la guerre »⁸.

Sur ces bases, une quinzaine de groupes se sont alors formés, dont dix participèrent au congrès de Paris, en août 1922. Les principales animatrices en sont Pierrette Rouquet, secrétaire générale, Hélène Brion, Fernande Basset (responsable de la tribune féministe de la revue « **l'Ecole Emancipée** », organe de la FNSI, puis de la FUE depuis 1910), Marguerite Molard, chargée des relations internationales, Thérèse Verny, Blanche Doupeux (favorable à la « libre maternité » au grand dam des bien-pensants de l'époque), Josette Cornec du Finistère et Yvonne Dufour du Maine-et-Loire. A partir de janvier 1923, et pour une dizaine d'années, les groupes féministes de la FUE publient régulièrement un encart national dans « l'Ecole Emancipée ».

Les GF ont connu leur apogée à l'époque de l'affaire Alquier⁹, en 1927-1928, avec 1074 adhérentes nationales¹⁰.

⁷ Ibidem, pages 242-243.

⁸ Ibidem.

⁹ En 1926, Henriette Alquier, militante syndicaliste de l'Hérault, avait présenté au Congrès fédéral un rapport sur « La maternité, fonction sociale », dans lequel elle évoquait, en contradiction avec la loi populationniste de 1920, la nécessité du contrôle des naissances, en particulier pour les familles ouvrières. Son rapport, adopté par le congrès, fut publié en février 1927 dans *L'Ecole Emancipée* (EE), ce qui déclencha aussitôt une violente campagne de la droite et des milieux cléricaux. Traduite devant le tribunal correctionnel de Saumur avec Marie Guillot (gérante du *Bulletin Féministe* de l'EE), elle fut acquittée le 10 décembre 1927. Cf. la thèse de Loïc Le Bars, *La Fédération Unitaire de l'Enseignement (1919-1935)*, Editions Syllepse, Paris, 2005, pages 285-288.

¹⁰ Anne-Marie Sohn, *Féminisme et syndicalisme*, thèse de Doctorat, Université de Paris-X Nanterre, 1973, p. 101.

« Femme, ose être ! »

Bulletin des Groupes Féministes

DE L'ENSEIGNEMENT LAIQUE

Qu'est-ce que le « Féminisme ? »

Les lignes qui suivent furent publiées dans l'Almanach féministe de 1906. La mort prématurée de leur auteur, Nelly Roussel, « militante féministe aimée et renommée qui, pendant des années, par l'écrit et la parole, mena combat pour l'émancipation des femmes en particulier, et de l'humanité en général ». leur prête une douloureuse actualité.

Nul mot français n'est plus souvent mal compris et faussement interprété que celui qui désigne l'ensemble de nos revendications.

Et je ne crains pas d'affirmer que quelques hommes et beaucoup de femmes sont « féministes » sans le savoir, tout en repoussant ce titre.

Les uns — malgré l'évidence — s'obstinent à ne voir dans le féminisme qu'une masculinisation de la femme, une copie servile et grotesque du mâle par sa compagne envieuse.

Les autres croient y découvrir une tendance inquiétante à intervertir les rôles, à remplacer la domination masculine par une domination féminine aussi abusive, aussi injuste; et à réduire à l'esclavage les « seigneurs et maîtres » de la veille.

La première de ces conceptions est, de la part des hommes, quelque peu prétentieuse. Nous n'avons pas pour ces messieurs une admiration si profonde que nous voulions ainsi leur ressembler en tout. Nous préférons être nous-mêmes. Nous aspirons à autre chose qu'au rôle d'imitatrices.

La seconde nous prête des désirs de revanche qui nous sont bien étrangers, et qui seraient, d'ailleurs, bien maladroits. L'expérience nous a appris qu'il n'y a pas de concorde possible entre le maître et l'esclave, tant qu'une partie quelconque de l'humanité prétendra dominer l'autre et se croira des droits sur elle... la tyrannie sera inévitable et la révolte sera légitime.

Nous n'approuvons pas plus la gynécocratie (gouvernement des femmes), qui, s'il faut en croire les savants, a existé en des temps très anciens, que la société férocement masculiniste d'aujourd'hui.

Le « féminisme », répétons le sans cesse, proclame l'équivalence naturelle, et demande l'égalité sociale des deux facteurs du genre humain.

On nous objecte qu'ils sont différents. Raison de plus pour admettre qu'ils se complètent l'un par l'autre, et que nulle œuvre parfaite n'est possible sans leur étroite collaboration.

... Le féminisme est une doctrine de bon-

heur individuel et d'intérêt général. Il veut, pour chaque unité, le droit et les moyens de vivre sa vie complète, de s'épanouir intégralement dans toute sa personnalité, et se faire une place au soleil; et il veut, pour la société, le concours actif et ouvert de toutes les forces, de toutes les initiatives, de toutes les ressources humaines.

Le féminisme est, encore, une doctrine de justice. Il aspire à l'équilibre entre les devoirs et les droits, les compensations et les peines. Il se refuse à admettre qu'une créature puisse à la fois être mineure et majeure — mineure quant à ses droits, majeure quant à ses fautes — et que la femme, ouvrière, ménagère ou génératrice (parfois les trois en même temps), représentant une valeur sociale au moins égale à celle de son compagnon, soit subordonnée à lui, et traitée en accessoire, par les lois toujours, par les mœurs souvent.

Le féminisme est, enfin, une doctrine d'harmonie. Il rêve le couple humain, uni par l'esprit et le cœur — et non plus seulement par les sens et surtout par l'intérêt — composé de deux unités également conscientes et libres, se respectant, se conseillant, se soutenant mutuellement; et côte à côte, la main dans la main, sans hiérarchie, sans jalousie, marchant toujours vers plus d'amour, plus de lumière, plus de beauté!

NELLY-ROUSSEL.

FAITS ET DOCUMENTS

La loi norvégienne de 1915; situation des enfants « illégitimes »

Dans le courageux rapport, qui lui valut les insultes de certaine presse, Blanche Doupeux écrit :

Cette question de la maternité-libre que la Russie des Soviets a été la première à décréter absolue a déjà été portée à la tribune parlementaire de certains Etats capitalistes de notre vieille Europe — à la tribune du Reich notamment par le Parti Communiste allemand. Elle s'est heurtée à l'esprit conservateur des députés (socialistes majoritaires inclus). N'importe, les partis d'avant-garde doivent à leur tour se faire, au Parlement français, le porte-parole du féminisme révolutionnaire et je dirai même du féminisme tout court, puisque le problème fut abordé par l'Association bourgeoise U. F. S. F. en son dernier Congrès national de Clermont-Ferrand.

Elle ajoute, non sans raison :

Nous ne nous faisons pas d'illusions, hélas ! quant au succès immédiat de notre revendication au sein des assemblées masculinistes et bourgeoises,

Yv. Dufour. secrétaire du groupe féministe de l'
enseignement, de Maine et Loire à

M^e Lafont, n'a pu, comme il l'espérait d'abord
obtenir la remise du procès et l'affaire Alquier.
Guillot est venue devant la cour d'appel de
Saumur le 10 dernier. Après 8 jours de délibération,
le tribunal a rendu un jugement d'acquiescement
pur et simple.

Dans ces conditions, le meeting prévu, à
Angers, pour la défense d'Henriette Alquier devient
inutile. Il n'en reste pas moins que tous les précieux
concours venus à nous, tous les ordres du jour,
pris en faveur de nos camarades ont certainement
impressionné les pouvoirs publics et grandement
aidé au succès. Au nom du groupe féministe,
du syndicat de l'enseignement, je vous prie,
de bien vouloir transmettre, à votre
organisation notre gratitude pour l'aide frater-
nelle qu'elle nous a apportée en cette circonstance.
Remerciements et meilleurs sentiments

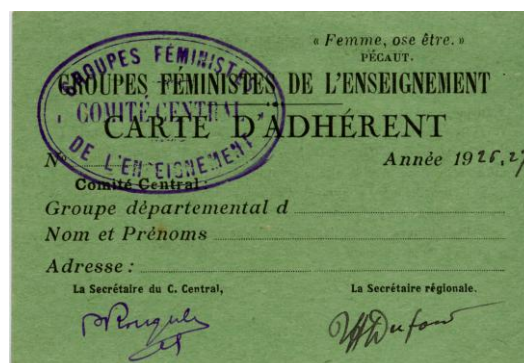
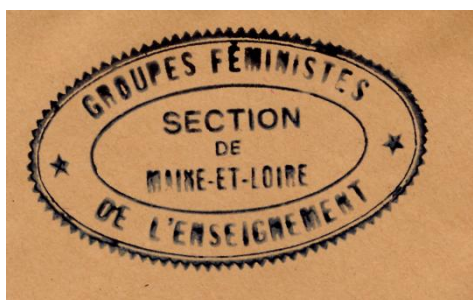
Yvonne Dufour

Aviré. le 22 Décembre 1927

Circulaire d'Yvonne Dufour après l'acquiescement d'Henriette Alquier

Le Groupe féministe de Maine-et-Loire

C'est vraisemblablement dans l'été 1923, soit quatre ans après l'initiative de Marie Guillot, que le GF de Maine-et-Loire s'est constitué, puisque c'est en juillet de cette année qu'est mis en service le cahier de trésorerie. Celui-ci, qui couvre l'ensemble de la période, comporte à la fois la liste des adhérentes et les dates de versement des cotisations. Il nous permet de repérer immédiatement la coïncidence entre l'apogée nationale des GF et leur sommet local : 31 adhésions payées en 1927-1928, année de l'affaire Alquier, jugée précisément à Saumur (Maine-et-Loire). Ensuite, comme ailleurs, c'est le reflux, avec 21 membres en 1928-1929, et surtout une première crise en 1930 (« Aucune cotisation perçue ») qui coïncide avec la rupture de la Majorité Fédérale de la FUE avec le Parti communiste auquel beaucoup appartenaient depuis 1921 (en particulier Louis Bouët, premier secrétaire fédéral du PC de Maine-et-loire après la scission de Tours)¹¹. Avec la stabilisation de la lutte des tendances, un effort volontariste permet un redémarrage en 1930-1931 (28 membres), mais les effectifs baissent à nouveau l'année suivante (24 adhésions seulement). Cette fois, la crise interne de la FUE¹², l'épuisement et le découragement des militantes, qui parfois tiennent à bout de bras à la fois le GF et leur syndicat, aboutit à la suppression pure et simple des GF par le congrès fédéral de juillet 1933, qui les remplace dans chaque département par un « secrétariat féminin », ce qui n'est bien sûr pas la même chose...



Concernant son fonctionnement, on constate dans le GF de Maine-et-Loire l'existence d'un « noyau dur » qui traverse toute la période, noyau composé d'une dizaine de militantes (celles-ci regroupées autour des figures de Gabrielle Bouët, Eugénie Beaumont-Boudault, par ailleurs un temps secrétaire pédagogique de l'Internationale des Travailleurs de l'Enseignement¹³ - ITE -, et de la secrétaire Yvonne Terrier-Dufour), mais aussi de quelques rares hommes (Louis Bouët, époux de Gabrielle, Henri Dufour, mari d'Yvonne, et, à la fin, Edmond Bazot, célibataire et un des piliers du syndicat déjà avant la Première guerre mondiale). Au-delà pourtant, pendant ses dix années d'existence (1923-1933), le GF a suscité l'adhésion d'une petite quarantaine d'institutrices et d'instituteurs aux idées d'avant-garde, sans compter l'influence exercée en-dehors de ses rangs¹⁴.

¹¹ C'est en effet à partir de 1929 qu'à la suite d'un tournant ultra-gauche brutal de l'Internationale communiste stalinienne, le PC français se lance dans la dénonciation prioritaire du « social-fascisme », c'est-à-dire des partis et mouvements socialistes, considérés comme plus dangereux que l'extrême-droite fasciste. On sait que cette tactique dite « classe contre classe » facilita entre autres l'arrivée de Hitler au pouvoir en Allemagne en 1933.

¹² La fraction stalinienne, la MOR (Minorité Oppositionnelle Révolutionnaire) lança une véritable guerre contre la Majorité Fédérale (MF) qui était animée entre autres par l'historien Maurice Dommanget.

¹³ Organisme international auquel était affiliée la FUE.

¹⁴ Dès le congrès de 1921, les GF, bien qu'étant partie prenante de la FUE, sont ouverts aux non-syndiqués et même aux membres du SN.

Groupe féministe de l'Enseignement

Convocation

Le groupe féministe de l'Enseignement laïc organise le dimanche 25 Janvier à 10 heures Bourse du travail d'Angers une réunion éducative dont l'ordre du jour est le suivant:

- 1^o Buts des groupes féministes de l'Ense.
- 2^o Hygiène de la femme pendant la grossesse (1^{er} point d'une série de causeries d'hygiène)
- 3^o Lectures choisies d'Andreas Satzko

Toutes les adhérentes se feront un devoir d'assister à cette réunion et nous les prions de faire toute propagande possible pour amener avec elles de nombreuses auditrices

Certains livres de la bibliothèque féministe sont en circulation. Prière, aux camarades qui les détiennent, de les rapporter le 25. Quelques adhérentes ont promis un volume à la bibliothèque. Profiter de la réunion pour les remettre à la secrétaire.

Les camarades qui ne pourraient assister à la réunion
viennent, dès maintenant, envoyer leur contribution (10 fr)
à la trésorière: G. Merville - St Aubin de Luigné: CC-104-39
Jantes

Une convocation à une réunion du Groupe féministe de l'Enseignement

Les actions engagées par le GF ont repris des initiatives nationales, en particulier sous la forme de questionnaires-enquêtes, comme celle sur l'éducation sexuelle, qui fait l'objet du « cahier roulant » reproduit à la fin de ce cahier.

Yvonne Dufour

Yvonne Dufour, née Terrier le 15 novembre 1896 à La Daguinière (Maine-et-Loire), est la fille d'un ouvrier ardoisier de Trélazé. Elle adhère à la FNSI en 1918, par l'intermédiaire de son beau-frère Louis Boutreux, lui-même militant syndicaliste. Elle entre en juillet 1919 au Conseil syndical comme membre de la commission du bulletin. Le 6 avril 1920, elle épouse Henri Dufour (1893-1982), futur secrétaire de la section SNI de Maine-et-Loire de 1947 à 1951, qui militait lui aussi à la FUE et qui en sera le dernier secrétaire au moment de la fusion avec le SN en 1935¹⁵. Elle anime le groupe féministe de l'Enseignement laïque du début à la fin (1923-1933) et en assure sans doute au moins partiellement la trésorerie, puisque le cahier de trésorerie du groupe a été retrouvé dans ses archives. Elle assure également le secrétariat départemental du syndicat en 1926-1927. De même que son mari, elle rompt avec l'Ecole Emancipée¹⁶ au sortir de la guerre pour s'intégrer dans la nouvelle majorité (socialisante) de la FEN. De 1952 jusqu'à sa mort en 1967, elle assure l'administration de *L'Anjou laïque*, mensuel qu'elle a fondé avec son mari, avec l'aide du SNI et de la FOL (Fédération des Œuvres Laïques)¹⁷. Elle a appartenu après la Seconde Guerre mondiale au Parti socialiste SFIO, puis, à cause de la position de ce parti pendant la Guerre d'Algérie, au PSA¹⁸ et finalement au PSU¹⁹, mais seulement à partir de 1962²⁰.

Les archives

Dans le lot de quatre gros cartons récupérés par Jacques Bouvet, il est difficile de faire le tri entre ce qui relève des archives communes du couple (collections de *l'en dehors* - revue anarchiste individualiste - entre 1930 et 1939, de *l'Ecole Emancipée* - organe de la FNSI puis de la FUE, et enfin de la tendance du même nom, séries incomplètes entre 1918 et 1951, année de leur retraite, de *l'Emancipation de l'Instituteur* - bulletin mensuel du syndicat de Maine-et-Loire, circulaires de la XXVI^{ème} Union Régionale de la CGTU, documents de la CGTU sur les événements de février 1934 à Paris et sur la réunification syndicale CGT-CGTU de 1935-1936) et des archives propres à chacun d'entre eux.

Il est sûr cependant que la liste des adhérent-e-s de la FUE de Maine-et-Loire et des abonné-e-s de la revue *l'Ecole Emancipée* à la rentrée de septembre 1935 (quelques semaines

¹⁵ Dans le cadre de la réunification CGT-CGTU découlant du nouveau tournant de « Front populaire » (et d'alliance électorale avec socialistes et radicaux en France) adopté par l'Internationale communiste en 1935.

¹⁶ Nom de la tendance de la FEN (Fédération de l'Education Nationale) issue de l'ancienne FUE après les fusions de 1935 et 1944 et reconnue officiellement dans les statuts seulement après le passage à l'autonomie de la FEN, quand la CGT dirigée cette fois par le PCF a de nouveau scissionné en 1948, donnant naissance à la CGT-FO proche du Parti socialiste SFIO. Aujourd'hui, l'Ecole Emancipée est un des courants de pensée de la FSU (Fédération Syndicale Unitaire) et publie toujours la revue du même nom.

¹⁷ *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français (DBMOF)*, publié sous la direction de Jean Maitron, Editions Ouvrières, tome 26, Paris, 1986, page 131.

¹⁸ Parti socialiste autonome, scission du Parti socialiste SFIO composée des opposants à la politique algérienne de Guy Mollet et à son soutien à de Gaulle en 1958. Cf. Marc Heurgon, *Histoire du PSU*, La Découverte, Paris, 1994, pages 36 sqq.

¹⁹ Parti socialiste unifié, né en 1960 de la fusion du PSA, de courants chrétiens de gauche et de communistes dissidents du PCF.

²⁰ Anthony Gouas, *La Fédération de Maine-et-Loire du PSU, 1960-1971*, Mémoire de Maîtrise sous la direction de Christine Bard, Université d'Angers, 1999, 256 pages (page 234 concernant l'adhésion d'Yvonne Dufour).

avant les différents congrès de fusion avec le SN et d'intégration dans la CGT réunifiée) relève des responsabilités exercées à l'époque par Henri Dufour.

Il n'y a aucun doute en revanche sur ce qui découlait des responsabilités d'Yvonne Dufour et dont voici un inventaire approximatif :

- le Cahier de trésorerie du GF, ouvert le 19 juillet 1923 et clos en octobre 1933,
- le Cahier roulant de 1924 sur l'Education sexuelle. Sa lecture met en évidence les différences d'approche dans une groupe pourtant très à l'avant-garde sur le plan syndical : Gabrielle Bouët, plus que réticente à l'introduction de l'éducation sexuelle dans les programmes de primaire, préfère renvoyer cette responsabilité à la famille, alors qu'Eugénie Beaumont considère que cela relève de celle de l'école.
- une brochure de la revue *L'idée libre* sur *l'avortement artificiel* (août 1919),
- la brochure des GFEL intitulée *Les femmes contre la guerre* (juillet 1926),
- une carte postale éditée par les GFEL sur le thème *La maternité, fonction sociale* pour dénoncer le budget militaire (adressée à Yvonne Dufour en octobre 1926),
- le plan détaillé d'une « causerie » d'Yvonne Dufour en janvier 1931 sur *Le féminisme dans l'Enseignement*,
- plusieurs circulaires ronéotypées du Comité Central des Groupes féministes de l'Enseignement laïc,
- quelques circulaires hectographiées²¹ d'Yvonne Dufour en tant que secrétaire du GF de Maine-et-Loire,
- la liste (non datée, mais postérieure à 1930) de la Bibliothèque du GF de M-et-L (19 titres répertoriés par « la bibliothécaire, Yvonne Dufour »). Des œuvres de Victor Margueritte y figurent en bonne place, comme *Prostituée* (1907), mais pas *La garçonne*, pourtant parue en 1923.
- le tract (non daté, mais postérieur à 1921) « *La situation actuelle de la Femme* » édité par les GF,
- une série incomplète du *Bulletin des Groupes Féministes*, sur la période allant du premier numéro (janvier 1923) à celui de l'été 1932, certains numéros étant d'ailleurs en plusieurs exemplaires,
- neuf numéros de la revue fondée en 1917 par Madeleine Vernet²², *La Mère Educatrice*, s'étalant de juillet 1919 à octobre 1939,
- deux tracts (non datés) de la *Ligue des Femmes contre la guerre*, à laquelle participait la même Madeleine Vernet,
- aucun tract ou document suffragiste,
- un carton entier de correspondance personnelle non inventorié à ce jour...

Frédéric Dabouis

²¹ Dupliquées à la machine à alcool, ce qui autorisait quelques dizaines d'exemplaires seulement.

²² Madeleine Vernet (1878-1949), militante pacifiste, éducatrice, fondatrice de l'orphelinat « l'Avenir social ». Cf. *DBMOF*, CD-Rom, Editions de l'Atelier, Paris, 1997.



LIRE DANS CE NUMÉRO :

L'Avortement artificiel

30 Centimes

Annexe : CAHIER ROULANT (1924)

-ÉDUCATION SEXUELLE -RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

a/ classe
b/ maison

Chers Camarades

Pour gagner temps et argent nous choisissons un cahier roulant peu épais et sur lequel une seule question sera étudiée. Sur celui-ci sera traitée "L'éducation sexuelle". Sur un 2^e qui sera mis en circulation dans une quinzaine : "Enfance et maternité", et enfin sur un 3^e la dernière question mise à l'ordre du jour du prochain congrès : "L'indemnité de logement, réversibilité de la retraite".²³

En dernière page on trouvera l'ordre et les dates de circulation. A l'avant dernière page q(uel)q(ue)s renseignements pratiques. Chaque camarade est instamment priée de ne pas oublier ce coin et d'y apporter ses lumières propres. Prière de feuilleter toutes les pages pour ne rien laisser passer.

Meilleurs vœux à toutes et à tous

YH Dufour²⁴

Composition du groupe

Actuellement seules les syndiquées y sont admises ; n'y aurait-il point intérêt pour la vie de notre petit groupe et pour la propagande syndicale d'ouvrir plus largement les portes ? Femmes de syndiqués, lectrices du b(ullet)in ? Que chacun donne ici son avis !

Avis de chacune

Pour l'acceptation des abonnées du b(ullet)in qui voudront bien se joindre à nous

YH Dufour

²³ Nous n'avons pas retrouvé ces deux derniers cahiers dans les archives d'Yvonne Dufour.

²⁴ Signature commune d'Yvonne et Henri Dufour.

On pourrait en effet essayer un appel près des femmes de syndiqués et lectrices du bulletin

G. Merviel

Je doute fort que nous ayons du succès ailleurs qu'auprès des femmes de syndiqués. Il y a juste 4 ans que la F(édération) des syndicats invitait celles qui faisaient partie des g(roupes) f(éministes) à les quitter au plus tôt.

Daviaud

Qu'on ouvre à celles qui voudront bien venir.

L. Villette

Je suis de l'avis de L. Villette.

B. Voileau

RÉUNIONS

Faut-il prévoir une 1^{ère} réunion en mars par exemple ?

Attendre l'après midi de l'A.G. du syndicat ? Rappelons que toutes les réunions prévues les jours d'A.G. n'ont jamais pu avoir lieu faute de temps. Serait-il suffisant de refaire circuler en 2^e tour les cahiers, quand toute les opinions auront été exprimées ?

Une réunion après le C(onseil) S(yndical) de Mars ou Avril où les différentes idées données par toutes dans les cahiers seraient discutées. Un compte rendu pourrait être passé au b(ullet)in.

YH Dufour

Je veux bien me ranger à l'avis d'Yv. Dufour.

E. Beaumont

Pas le droit de donner mon avis n'ayant jamais assisté aux réunions.

F. D(aviaud)

Une réunion un autre jour que celui de l'A.G. serait préférable.

L. Villette

Il m'est si peu facile de me rendre aux réunions que pour moi, peu importe le jour choisi.

B. Voileau

L'ÉDUCATION SEXUELLE

Plan de recherches dressé par A. Montégudet²⁵ :

1° Ce qui a été réalisé jusqu'à ce jour au point de vue éducation sexuelle :

- a) Dans les écoles de France ?
- b) A l'étranger ?

2° Où doit-être donnée la 1^{ère} éducation sexuelle ?

- a) à l'école ?
- b) Dans la famille ?

3° Que doit comprendre une éducation sexuelle compatible avec le développement intellectuel d'enfants de 6 à 13 ans ?

4° Ce qui reste à apprendre à l'enfant sur ce sujet après sa sortie de l'école et comment le lui apprendre ?

- a) Rôle important de la famille
- b) enseignement post-scolaire

5° Les maîtres d'aujourd'hui sont-ils capables de donner un bon enseignement sexuel ?

6° Ce qui peut être tenté actuellement ?

(feuillet de 4 pages rajouté au cahier par **Gabrielle Bouët**) :

Saumur 14 janvier (19)24

E. Beaumont, de passage à la maison a emporté le cahier roulant, pensant que nous avions noté nos observations. Je la prie de joindre cette petite note au cahier.

L'éducation sexuelle, telle est la question mise à l'étude dans les groupements féministes... Au risque de passer pour réactionnaire, j'avoue que je ne saisis pas bien la nécessité ni même la possibilité d'une éducation spéciale, dite sexuelle, surtout pour les bambins de 6 à 13 ans.

Jusqu'à cet âge, à part quelques anormaux qu'il faut traiter comme des malades, les enfants sont plutôt asexuels, si l'on peut dire, car la nature ne les sollicite pas encore et il est difficile, sinon inopportun, de leur exposer, dans toute sa complexité le phénomène de la reproduction. Tout au plus peut-on leur donner des conseils d'hygiène, de propreté, de même que l'on profitera de certaines leçons de sciences pour les préparer à accepter - le moment venu -, la vérité sans étonnement, ni fausse pudeur. Encore cette initiation sera-t-elle si discrète et si délicate qu'elle ne puisse éveiller chez l'enfant aucune curiosité malsaine et prématurée. A quoi bon troubler inutilement des esprits trop jeunes et inexpérimentés par des problèmes qui dépassent leur compréhension ?

J'ai vécu dans l'intimité des enfants des deux sexes. J'ai eu le bonheur d'avoir leur confiance et de recevoir leurs petites confidences. Pas un seul ne m'a raconté des balivernes comme les bébés venant sous les choux et dans les roses, ou bien c'était pour en plaisanter gentiment. Tous sentaient d'instinct combien c'était puéril et faux. Si l'on attendait un petit frère ou une petite sœur, nous causions raisonnablement de l'événement futur, nous recommandions d'éviter les émotions,

²⁵ Adrienne Montégudet (1885-1948), institutrice, militante syndicaliste révolutionnaire, communiste puis libertaire, fut secrétaire de l'UD CGTU de la Creuse en 1922-1923. Dans les années 20, elle séjourna à plusieurs reprises en URSS.

les fatigues à la maman pour que le petit attendu soit plus beau, plus fort....Je les prévenais même le plus naturellement du monde quand le phénomène venait à se produire à notre foyer et mes grands gars n'étaient pas les moins empressés à m'épargner toute corvée. Je n'ai jamais cru utile d'entrer dans des détails plus ou moins scientifiques, de faire des démonstrations spéciales, même à mes propres enfants. Je crois qu'il faut savoir choisir les circonstances, les incidents de la vie scolaire, profiter d'une conversation, d'un acte de la vie familiale pour faire peu à peu, insensiblement l'éducation des enfants au point de vue qui nous préoccupe.

La nécessité s'en fait davantage sentir au moment de la puberté, lorsque les sens s'éveillent. Il peut être sage alors d'avertir et de prémunir la Jeunesse, ce qui justifierait l'éducation sexuelle pour les adultes. Encore que l'on soit parfois assez embarrassées avec de grands jeunes gens qui vous reviennent accidentellement et que l'éloignement a rendus plus indifférents et plus étrangers. Cependant on peut aborder avec eux des problèmes sérieux et commenter la vie. Les nouvelles qu'ils apportent du dehors font souvent naître l'occasion propice : c'est ainsi qu'avec mes grandes filles nous avons fait de la puériculture, nous avons été amenées à traiter du mariage, de la maternité, mais sous une forme assez générale et j'ai quelquefois regretté de n'être pas assez leur mère pour pénétrer davantage leur intimité et leur dire dans certaines circonstances, à chacune en particulier, ce qu'il est difficile de dire en groupe où les choses les plus belles risquent d'être déformées par l'incompréhension d'une seule personne.

J'inclinerais donc vers une éducation sexuelle qui serait surtout l'œuvre de la famille, en particulier de la maman. Vous me dites que beaucoup de mamans sont incapables de remplir cette mission. Est-ce bien certain ? Les expériences douloureuses qu'elles ont

faites leur font souvent acquérir une sorte d'intuition naturelle avec le tact nécessaire pour dire les choses à bon escient au moment opportun. Et en tout cas il est permis de douter que certaines institutrices, même les mieux intentionnées puissent avantageusement les remplacer. Qu'on excuse ces lignes jetées à la hâte. Je n'ai pas voulu résoudre le problème, mais plutôt apporter quelques réserves et observations que le sujet m'a suggérées.

Eug(énie) Beaumont

1° Ce qui a été réalisé...etc.

Pas documentée.

2° Où doit être donnée la 1ère éducation sexuelle ?

La toute 1^{ère} éducation sexuelle ne pouvant comprendre que des habitudes de propreté et d'hygiène devrait être donnée dans la famille. Malheureusement, il faut à l'école faire cette éducation trop souvent négligée à la maison.

3° Que doit comprendre....etc

a) *Habitudes d'hygiène et de propreté.*

b) *Puisqu'on dit "éducation sexuelle" et non "instruction", c'est qu'on ne pense guère à des leçons. Il semble en effet qu'il soit difficile, - peut-être plus fâcheux que profitable - de vouloir donner à de jeunes enfants des renseignements physiologiques qu'ils ne comprendraient pas et qui ne correspondraient même pas à leur propre développement physique en général. Mais, ne jamais dire bien entendu aux enfants les sottises saugrenues que l'on sait, relatives à la naissance. Répondre à leurs questions avec simplicité, sans embarras marqué, franchement, aussi complètement que le permet leur degré de compréhension. A l'occasion, leur montrer les phénomènes de reproduction dans la nature, avec autant de naturel que tout autre phénomène. Faire même, des rapprochements qui amèneront l'enfant à deviner que tout être vivant sort d'un œuf*

(ou graine) et plus tard, comment s'est formé, développé cet œuf.

A treize ans, époque de la puberté, s'imposent, à mon avis, les indications anatomiques dont la nature donne l'avertissement.

4° Ce qui reste...etc.

Pas réfléchi à la question

5° Les maîtres...

Je crois les maîtres, s'ils sont délicats de cœur et d'esprit, aussi qualifiés que les parents qui le sont souvent bien peu et, pour les garçons surtout, s'acquittent peu souvent de cette tâche.

6° Ce qui peut-être tenté actuellement.

Je m'applique moi-même à toujours montrer aux enfants la franchise et le naturel dont j'ai parlé dans le 3°. Beaucoup - et surtout, je pense, parmi les syndicalistes ! - font sans doute de même. Pratiquer la co-éducation le plus largement possible. Les leçons de puériculture, d'hygiène, fréquentes doivent aussi favoriser l'état d'esprit sain et simple que nous désirons voir à nos enfants et qui est une des formes de l'éducation sexuelle.

G(abrielle) Merviel

I Ce qui a été réalisé

1) - En France - rien dans les écoles primaires élémentaires. Quelques conférences ont été faites aux élèves des écoles normales sur la physiologie de la femme et sur la maternité (Angers - Docteur Boquel en 1913).

2) - à l'étranger ??

II Où doit être donnée la 1^{ère} éducation sexuelle...

Dans la famille de préférence, mais les mamans souvent n'en étant pas capables, nous pourrions la donner en classe.

III Que doit comprendre une éducation sexuelle compatible avec le dével(oppement) intel(lectuel) d'enfants de 6 à 13 ans.

De 6 à 11 ans se borner à ne rien apprendre de faux à l'enfant ; et quand l'occasion se présente (à une leçon de sciences par ex[emple], ou pour répondre à une interrogation d'enfant) glisser quelques mots pour amener l'enfant à faire des comparaisons et à découvrir lui-même le "grand secret". Un simple mot sur la similitude de la reproduction chez l'animal et chez l'individu sera accepté encore plus naturellement, avec moins de malice par un enfant de 8 ans que par un de 12 ans. On peut dire cela sans crainte d'éveiller une curiosité malsaine. De 12 à 13 ans on pourrait ajouter aux leçons du programme sur le corps humain (fonctions de respiration, circulation, digestion...etc.) une leçon sur les organes sexuels et nommer seulement leur fonction. Ceci permettrait d'expliquer aux fillettes ce que c'est que la menstruation et de leur donner des conseils d'hygiène, conseils que la maman bien souvent ne donne pas.

IV Ce qui reste à apprendre.

En sortant de l'école la fillette sait donc seulement qu'elle possède un appareil génital et à quoi il sert, mais il lui reste tout à apprendre. Qu'apprendra-t-on d'une façon précise aux jeunes gens ? C'est à étudier. Je ne peux pas répondre de suite à la question. Comment le lui apprendre : soit par des conférences faite par un docteur, ou une visiteuse d'hygiène, soit par les maîtres aux cours d'adultes.

V Les maîtres d'aujourd'hui sont-ils capables...

Quelques-uns oui sans doute ; mais pas tous, en tout cas il serait difficile de faire donner cet enseignement par de jeunes maîtres, beaucoup ne sauraient pas ou n'oseraient pas.

VI Ce qui peut être tenté actuellement

Rien à l'école, puisque les programmes ne comportent rien à ce sujet - à part les rapprochements cités plus haut. En dehors de l'école c'est à chaque maître de voir ce qu'il peut faire dans son milieu

1) Je pense que rien n'a été fait de spécial jusqu'à ce jour dans les écoles de France.

2) A mon avis l'éducation sexuelle doit être donnée dans la famille, par la mère. A l'école, il suffit de ne point parler des actes naturels avec mystère ; mais employer les termes propres et les enfants trouveront tout naturel de nous entendre parler ainsi. Les grands n'ayant point confiance dans les histoires de choux (généralement). Peut-être pourrait-on s'étendre davantage sur la question hygiène, sans blesser personne. Comme sans doute les mères sont souvent mal préparées pour donner cette éducation à leurs enfants et surtout n'y pensent pas, il serait peut-être nécessaire et possible de faire quelques leçons plus complètes sur la physiologie aux cours d'adultes, et profiter de ces leçons pour conseiller les futures mamans.

F. Daviaud

1° a) écoles mixtes sont un acheminement.

Enseignement de la puériculture au C(ours) moyen

b) ???

2° Dans la famille c'est certain. Malheureusement cela est presque impossible. 2 cas se présentent :

- chez les ouvriers mal élevés qui parlent des organes et des fonctions sexuels en termes grossiers.

- chez les ouvriers plus délicats, chez les bourgeois qui au contraire veulent ignorer.

Il appartient donc à l'école de rester dans un juste milieu à chaque fois que l'occasion se présente.

3° Notions d'hygiène etc...
voir idées émises par G.B, E.B, G.M.

4° Après la sortie de l'école c'est vaste.

La famille doit mettre l'enfant en garde contre les mauvaises fréquentations. L'enseignement post-scolaire pourrait donner des notions anatomiques plus complètes. Dans la famille comme à l'école après 15 ans il faut chaque fois qu'on le peut

- essayer de faire comprendre que les fonctions sexuelles sont des fonctions naturelles.

- critiquer l'attitude de ces jeunes gens qui se moquent d'une future maman.

- il faut donner aux organes sexuels et à leurs fonctions la place et le rôle qui leur convient. Ce n'est peut-être pas la 1ère place mais ce n'est sûrement pas la dernière. Il faudrait au contraire parler de ces choses avec respect. N'est-ce pas humiliant de voir aux C(ours) d'adultes des jeunes gens de 16, 17, 18 ans s'amuser de dessins grossiers. Il ne peut plus y avoir d'oies blanches mais il faut arriver à obtenir plus de respect de la part des jeunes gens et plus de retenue de la part des jeunes filles.

- Sans faire de longs discours, les parents doivent profiter des circonstances et les maîtres des leçons de sciences.

- Chaque fois qu'on peut entendre un D(octeur) il faut le faire.

5° En principe les maîtres devraient savoir, qu'ils soient d'aujourd'hui ou de demain. Mais comme actuellement la question est plus morale que scientifique, je veux dire que les connaissances ne suffisent pas, qu'il faut encore les inculquer avec tact, avec délicatesse. Cela n'appartient pas à tous les maîtres.

6° On ne peut guère que former l'esprit et le jugement des enfants

d'une manière générale et dans le sens qu'on désire.

L. Villette

*Reçu le cahier le 6 février.
Renvoyé le 8. L. V.*

B. Voileau

Reçu le cahier le 12 avec ordre de le renvoyer le 13 donc pas de temps pour de longs développements.

Dans beaucoup d'écoles, un enseignement sexuel pour les élèves de 6 à 13 (ans) serait prématuré, incompris des élèves et même critiqué par les familles. A elles doivent (sic) rester la possibilité de cet enseignement. Qu'on ouvre des conférences publiques p(ou)r adultes avec l'assistance ou tout au moins la collaboration d'un Docteur.

B. Voileau

J. et L. Bontreux :

Pensent que les camarades ci-dessus ont tous raison, même quand leurs avis diffèrent car la question est fort complexe ; croient devoir insister sur les points suivants :

1°) il faudrait commencer tôt, très tôt, à enseigner les soins de propreté spéciaux : a) aux mères des enfants de 0 à 9 ans ; b) aux enfants eux-mêmes après 9 ans, parce que dès cet âge beaucoup

d'enfants se lavent seuls, et veulent se laver seuls.

2°) dès cet âge, il est des pratiques pernicieuses trop répandues, dont maîtres et parents se doutent rarement, peut-être jamais. L'enfant confiera tout, mais pas cela. Il faut absolument mettre en garde les enfants sains, effrayer les autres par le tableau des dégénérescences fatales auxquelles ils se condamnent.

On aura un argument de plus quand l'enfant aura atteint l'âge de la puberté (qui est beaucoup plus précoce qu'on ne le croit d'ordinaire) en invoquant alors la véritable réserve de joies sexuelles - je pense aux garçons, dotés de la liberté à ce point de vue - que leur constituera une chasteté prolongée.

Toutes ces choses ne peuvent guère se dire qu'individuellement.

Les leçons sur menstruation, reproduction, gestation sont indispensables : âge minimum 13 ans.

J. Bontreux

La question de l'Éducation sexuelle a été longuement étudiée dans toute une série de n^{os} de "La Moderna Edukisto" l'an dernier. On n'est pas arrivé à une conclusion formelle.

J. B.

Liste de circulation

	Arrivée	Départ
G. Bouët 15 R. Fardeau Saumur L. Bouët	7 janvier	12 janvier
E. Beaumont La Ménitric G. Merviel Vernantes	13 janvier 18 janvier	17 janvier 22 janvier
F. Daviaud Chavagne les Eaux p(ar) Thouarcé L. Villette Trélazé	24 janvier 30 janvier	28 janvier 3 février
G. Aubineau La Membrolle B. Voileau Bouillé-Ménard p(ar) Combrée	4 février 9 février	8 février 13 février
J. Boutreux au Fief Sauvin par Beaupréau YH Dufour Aviré p(ar) Segré	14 février 19 février	18 février

Une amende de 0,50 F est prévue pour les retards

Enquête des groupes féministes de l'enseignement Les enfants assistés - circulaire 1

1° Y a-t-il des enfants assistés dans votre région ? Assistance départementale ? Ass(istance) privée ? Quelle est à votre avis la mieux organisée ? Mode de placement : familial sans doute ?

2° Comment les enfants sont-ils traités ? soignés ? (nourriture, vêtements, logements, hygiène) Occupation des enfants, fréquentation scolaire. (Donner des détails sur la vie même, la situation matérielle et morale, l'état physiologique et psychologique des enfants).

3° Indemnités versées aux nourriciers (indiquer le chiffre si possible). Sont-elles bien employées ? Vous paraissent-elles suffisantes ? L'administration fournit-elle - et dans quelle mesure - des vêtements en nature ou une indemnité ?

4° La surveillance, le contrôle des nourriciers, l'inspection médicale des pupilles s'exercent-ils suffisamment et efficacement ?

5° Que deviennent-ils après 13 ans ? Qui perçoit leurs salaires ?

6° La criminalité chez les pupilles de l'Assistance.

7° Connaissez-vous des faits précis révélant les défauts de cette organisation ? En citer.

8° Voyez-vous des améliorations à y apporter ? Lesquelles ?

Répondre pour le 20 mai au plus tard à Y.H. Dufour, Aviré p(ar) Segré, M et L.



Une carte postale de propagande des GFEL